



CIRCULAIRE
Le 4 décembre 2003

LISTE DES FRAIS 2004 DE BOURSE DE MONTRÉAL INC.

Le 2 décembre 2003, le Conseil d'administration de Bourse de Montréal Inc. (la "Bourse") a approuvé la tarification pour les services de négociation et de réglementation offerts par la Bourse.

Vous trouverez ci-jointe la liste des frais qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2004.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Martin Gendron, responsable, Comptes à recevoir au (514) 871-7895.

Joëlle Saint-Arnault
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 163-2003



Liste des frais 2004

**Entrée en vigueur
le 1^{er} janvier 2004**

A. ADHÉSION ET RÉGLEMENTATION DES PARTICIPANTS AGRÉÉS

1. Cotisations

		<u>Au 31/12/2003</u>	<u>Prix 2004</u>
1.1	Cotisations annuelles fixes		
1.1.1	Participant agréé sous juridiction	10 000 \$	10 000 \$
1.1.2	Participant agréé – réglementation du marché	5 000 \$	5 000 \$
1.2	Cotisations variables		
1.2.1	Participant agréé sous juridiction (en fonction du volume d'affaires) (minimum de 1 250 \$/trimestre)	7/32 de 1 %	7/32 de 1 %
1.2.2	Réglementation du marché (surveillance) Tous les produits à l'exception des options commanditées		
1.2.2.1	Participant agréé (par contrat, par côté)	0,05 \$	0,03 \$
1.2.3	Réglementation du marché (surveillance) Options commanditées		
1.2.3.1	Participant agréé et ses clients valeur (montant de la prime)	0,01 %	0,01 %
1.2.3.2	Commanditaire valeur (montant de la prime)	0,0015 %	0,0015 %

2. Frais d'adhésion

2.1	Nouvelle demande – participant agréé	5 000 \$	5 000 \$
-----	--------------------------------------	----------	----------

3. Amendes suite au retard dans la production de documents – par jour ouvrable de retard

3.1	Rapport financier mensuel	125 \$	125 \$
3.2	Avis de cessation d'emploi : Maximum 4 000 \$ / dossier	100 \$	100 \$
3.3	Questionnaire et rapport financier uniforme	250 \$	250 \$
3.4	Rapport mensuel de surveillance d'un représentant	100 \$	100 \$

4. Représentant enregistré

4.1	Nouvelle demande	125 \$	125 \$
4.2	Transfert ou changement de statut	150 \$	150 \$
4.3	Frais annuels par représentant	125 \$	125 \$
4.4	Cessation d'emploi	125 \$	125 \$

5. Agrément à titre de dirigeant ou d'administrateur

5.1	Représentant enregistré déjà agréé au Québec	150 \$	150 \$
5.2	Autres	250 \$	250 \$

6. Demande de dispense des exigences relatives à la compétence

	250 \$	250 \$
--	--------	--------

7. Amendements corporatifs

7.1	Changement de nom	500 \$	500 \$
7.2	Autres (fusion, changement de contrôle et réorganisation)	500 \$	500 \$
7.3	Ouverture d'une succursale ou sous-succursale	150 \$	150 \$
7.4	Frais annuels par succursale ou sous-succursale	75 \$	75 \$

8. Facturation des frais d'inspection

variable

variable

La Bourse peut décider d'imputer au participant agréé, en plus des frais fixes et variables imposés pour les services réglementaires, les frais encourus dans le cadre d'une inspection lorsqu'à son avis, l'apport du participant agréé aux activités de marché de Bourse de Montréal Inc. est trop faible **ou que les activités d'inspection de la Bourse sont substantiellement plus lourdes que les efforts qui auraient normalement été consacrés à l'inspection du participant agréé, en raison de lacunes dans la gestion comptable, dans le système de contrôle interne ou dans l'application de la réglementation de l'industrie.** Lorsque la Bourse imputera de tels frais, ils le seront à un taux de 150 \$/heure pour le personnel professionnel et de 250 \$/heure pour le personnel cadre.

Tout participant agréé dont une inspection de son siège social ou d'une succursale requiert des déplacements à l'extérieur de Montréal par le personnel de la Bourse se verra imputer les frais de déplacement reliés à cette inspection.

B. FRAIS GÉNÉRAUX DES MARCHÉS

1. Logiciels

		<u>Au 31/12/2003</u>	<u>Prix 2004</u>
1.1	Droits d'utilisation et de support mensuels pour l'accès à SAM (Système Automatisé de Montréal) – GL WIN	1 500 \$	s/o
1.2	Droits d'utilisation et de support mensuels pour l'accès à SAM – Système auto-quotation – GL Automate	1 500 \$	s/o

2. Poste de travail « MTM back-office »

2.1	Par poste/mois	522 \$	522 \$
-----	----------------	--------	--------

3. Frais d'accès à SAM

3.1	Mise en place (pour chaque accès à SAM)	10 000 \$	10 000 \$
3.2	Débranchement	500 \$	500 \$
3.3	Support mensuel – pour un API (Application Programming Interface)	500 \$	500 \$
3.4	Support mensuel – STAMP (Securities Trading Access Message Protocol)	500 \$	500 \$

4. Télécommunication

4.1	Mise en place (pour chaque connexion réseau)	1 500 \$	1 500 \$
4.2	Débranchement	250 \$	250 \$
4.3	Support mensuel – Accès à SAM via la connexion LAN-X de Toronto (par unité de segment)	375 \$	375 \$

5. Autre*

5.1	Support professionnel (taux horaire) (minimum une (1) heure)	150 \$	150 \$
-----	--	--------	--------

6. Annulation de transactions erronées **

6.1	Par requête pour les cinq premières requêtes au cours d'une année civile (Jan-Déc), pour les participants agréés demandant une annulation	100 \$	100 \$
6.2	Pour chacune des trois requêtes suivantes au cours de la même année	500 \$	500 \$
6.3	Pour toute requête suivante au cours de la même année	1 000 \$	1 000 \$

* La Bourse peut, à sa discrétion, facturer des services divers au prix coûtant majoré des frais d'administration.

** Ces frais ne s'appliquent pas aux requêtes soumises par un mainteneur de marché pour l'annulation de transactions multiples contre un ou plusieurs mainteneurs de marché.

C. FRAIS DE TRANSACTION

1. Options

		<u>Au 31/12/2003</u>	<u>Prix 2004</u>
1.1	Options (sauf sections 1.2 et 1.3)		
1.1.1	Client et firme – valeur (montant de la prime)	0,05 %	0,05 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$/contrat	0,30 \$	0,30 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$/contrat	0,40 \$	0,40 \$
1.1.2	Négociateur assidu / contrat	0,16 \$	0,16 \$
1.1.3	Mainteneur de marché / contrat	0,16 \$	0,16 \$
1.2	Options sur obligations		
1.2.1	Client et firme – valeur (montant de la prime)	0,08 %	0,08 %
	- Plus, si la prime est < ou = 1 \$/contrat	0,30 \$	0,30 \$
	- Plus, si la prime est > 1 \$/contrat	0,40 \$	0,40 \$
1.2.2	Négociateur assidu / contrat	0,16 \$	0,16 \$
1.2.3	Mainteneur de marché / contrat	0,16 \$	0,16 \$
1.3	Options commanditées		
1.3.1	Frais de transaction		
	- Client, firme et négociateur assidu – valeur (montant de la prime)	0,20 %	0,20 %
	- Commanditaire – valeur (montant de la prime)	0,03 %	0,03 %

2. Contrats à terme et options sur contrats à terme

2.1	Contrats à terme		
2.1.1	Client	0,82 \$	0,82 \$
2.1.2	Firme	0,33 \$	0,33 \$
2.1.3	Négociateur assidu	0,21 \$	0,21 \$
2.1.4	Mainteneur de marché	0,33 \$	0,33 \$
2.2	Options sur contrats à terme		
2.2.1	Client	0,50 \$	0,50 \$
2.2.2	Firme	0,30 \$	0,30 \$
2.2.3	Négociateur assidu	0,20 \$	0,20 \$
2.2.4	Mainteneur de marché	0,30 \$	0,30 \$

3. Échanges physiques pour contrats (EFP)

3.1	Contrats à terme	s/o	0,25 \$
-----	------------------	-----	---------

D. DONNÉES DE MARCHÉ

1. Données de marché en temps réel

		<u>Au 31/12/2003</u>	<u>Prix 2004</u>
1.1	Niveau 1 - Professionnels (par dispositif/mois) - (service de base)	29 \$	29 \$
	Niveau 2 - Professionnels (par dispositif/mois) - (niveau 1 + profondeur du marché)	39 \$	39 \$
1.2	Niveau 1 - Non professionnels (par dispositif/mois) - service de base	6 \$	6 \$
	Niveau 2 - Non professionnels (par dispositif/mois) - (niveau 1 + profondeur du marché)	9 \$	9 \$
1.3	Frais mensuels du revendeur (transmission externe)	1 500 \$	1 500 \$
1.4	Consultation de cotes – Internet (par cote)	0,01 \$	0,01 \$
1.5	Consultation de cotes – Internet (par chaîne d'options) * Effectif au 1^{er} avril 2004	s/o	0,03 \$

2. Données de marché en temps réel – Accès site Internet de Bourse de Montréal

2.1	Non professionnels – Canada (par accès/mois en \$ CA)	14,95 \$	14,95 \$
2.2	Non professionnels – Hors Canada (par accès/mois en \$ US)	14,95 \$	14,95 \$

E. DONNÉES HISTORIQUES

1. Données historiques – actions

1.1	Frais minimum par demande	50 \$	50 \$
	Plus :		
	1.1.1 Par sommaire (fin de journée, fin de semaine, fin de mois ou fin d'année)	1 \$	1 \$
	1.1.2 Détail des transactions par jour	2 \$	2 \$

2. Données historiques – par classe d'options / mois

2.1	Sommaires quotidiens	s/o	15 \$
2.2	Séries chronologiques des transactions	s/o	30 \$
2.3	Données haute fréquence	s/o	35 \$

3. Données historiques – par contrat à terme / mois

3.1	Sommaires quotidiens	s/o	10 \$
3.2	Séries chronologiques des transactions	s/o	25 \$
3.3	Données haute fréquence	s/o	30 \$

4. Frais de requêtes spécialisées – Taux horaire

4.1	Modélisation, écart de l'offre et la demande, volatilité, etc. (minimum 1 h)	s/o	150 \$
-----	--	-----	--------

F. MANUEL DES RÈGLES ET POLITIQUES
 Disponible gratuitement sur Internet en 2004

1. Participants agréés

		<u>Au 31/12/2003</u>	<u>Prix 2004</u>
1.1	Manuel		
	1.1.1 Première copie	gratuite	s/o
	1.1.2 Copie additionnelle	250 \$	s/o
1.2	Mises à jour (Abonnement annuel de janvier à décembre)		
	1.2.1 Première copie	gratuite	s/o
	1.2.2 Copie additionnelle	250 \$	s/o

2. Autres

2.1	Manuel	100 \$	s/o
2.2	Mises à jour (Abonnement annuel de janvier à décembre)	300 \$	s/o

G. INSTITUT DES DÉRIVÉS

Voir le site Internet : www.institutdesderives.com